

N°06

AVRIL
2021

Plouber

BERR-HA-BERR

PLOUBEZRE EN BREF

Édito



Depuis huit mois maintenant, votre équipe municipale s'attache à mener à bien les actions engagées et à élaborer les nouveaux projets. Malgré les retards dus au confinement du printemps 2020, les efforts commencent à porter leurs fruits.

Boréal située près de l'Intermarché, qui comportera 23 habitations en bois pour primo-accédants, devrait démarrer en mai. Tous les lots du lotissement communal sont vendus et les dernières constructions vont bon train. Nous allons programmer l'aménagement de la rue Pierre Marzin et la venelle An Dervenn. Il est également prévu de réaliser une voie douce pour relier le rond-point du bas du bourg à la rue Amédée Prigent, le long des rues Pierre Yvon Trémel et Francis Maurice.

La restauration de la chapelle de Kerfons progresse et devrait se prolonger jusqu'à l'été prochain, ce vaste chantier est nécessaire pour préserver la chapelle et lui redonner sa splendeur d'antan. Après une phase préparatoire et une campagne d'élagage qui touche à sa fin, le déploiement de la fibre optique devrait débuter au printemps, il permettra d'effacer la fracture numérique sur notre territoire. Une nouvelle tranche de réfection de la voirie rurale sera engagée cette année et la voirie urbaine ne sera pas en reste avec l'aménagement de la rue de Kerbiriou et de l'impasse de Kerseveant. Des abris à vélos et des arceaux ont été installés dans le bourg.

L'étude de revitalisation du centre-bourg, évoquée dans le numéro précédent, a bien progressé. Il s'agit de la première phase d'un projet pluriannuel ambitieux visant à améliorer le cadre de vie des Ploubezriennes et Ploubezriens et à enrayer la désaffection qui menace beaucoup de centres bourgs en milieu rural et péri-urbain. Seul le premier des trois ateliers participatifs a pu avoir lieu, en raison du contexte sanitaire, mais une visio-conférence sera organisée le samedi 17 avril. Nous vous informons en détail, dans les pages de ce journal, sur l'avancement de l'étude et les réflexions en cours.

La ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) continue de s'étoffer. Le chantier de la résidence seniors a débuté et s'achèvera au début 2022. La construction de la résidence

Le Maire, Brigitte Gourhant



Directeur de la publication : Brigitte Gourhant, Maire
Responsable de la rédaction : Rodolphe Biss conseiller délégué à la Communication
Comité de rédaction : Françoise Allain, Jérôme Lafeuille
Mise en page et impression : Impressions - Lannion

Ploubezre

De plus en plus de local dans les assiettes DES ENFANTS EN 2020 ET 2021

EN PROPORTION :

- > Tous les féculents sont bio et complets.
- > 60 % des fruits et légumes et 80% du bœuf sont bio et locaux.
- > 25% des laitages sont bio.



TAJINE DE BŒUF / SEMOULE COUSCOUS

- Bœuf bio du GAEC du Wern à Ploubezre
- Oignons et carottes bio de la ferme de Keredern à Tredarzac
- Semoule de couscous bio céréales complet de la Biocoop



CRÈME BRULÉE

- Lait bio du GAEC du Wern à Ploubezre
- Sucre roux bio de la Biocoop

Le conseil municipal des jeunes

Elus en janvier 2020, les 5 jeunes du conseil municipal ont pu reprendre leurs activités à la rentrée de septembre.

Voici leurs projets :

- > Sensibiliser à la protection de la nature avec des journées de collecte des déchets sur la commune.
- > Rénover et installer des jeux dans les quartiers de la commune.
- > Travailler sur la mobilité des habitants (cheminements doux, transports scolaires etc.)



Manon et Gaëlle Saliou, Leanne Deubel, Garance Nörtershäuser, Zoé Le Gros

Le Conseil Municipal des jeunes a choisi deux jeux qui seront installés près de l'araignée déjà en place.



Centre-bourg : premières orientations ! //////////////

L'étude engagée en septembre dernier sur la dynamisation du centre-bourg progresse à grand pas malgré un contexte sanitaire contraignant. L'Atelier Urbain, assisté du cabinet d'architecture Mongkhoun et de l'association SOLIHA, a produit un diagnostic, formulé des propositions, et présenté au Comité technique les premières analyses des avantages et inconvénients de différents scénarios.



Les Ateliers participatifs étant désormais interdits par les restrictions sanitaires, une concertation aura lieu par visio-conférence le samedi 17 avril pour recueillir les avis des habitants intéressés sur différentes options d'aménagement. Les retours de cette consultation seront pris en compte pour affiner les scénarios étudiés. Après cela, des orientations seront proposées au Comité de pilotage, puis au Conseil Municipal qui décidera en dernier ressort des scénarios à retenir pour la phase de réalisation. Nous solliciterons alors à nouveau le soutien des instances départementales et régionales.

D'ores et déjà, certaines orientations se dessinent et nous tenons à vous les faire découvrir dans les pages qui suivent.

UN BOURG TROP ÉTIRÉ LE LONG DE LA RD 11

Le centre-bourg de Ploubezre est aujourd'hui réparti de façon linéaire le long de la RD 11 qui le traverse.

Pour mieux affirmer l'identité du centre-bourg et renforcer l'impression de centralité il est recommandé de créer un pôle d'animation autour de la Place des Anciens combattants et d'étoffer la dimension transversale du bourg. Pour cela il est proposé de relocaliser certains équipements : maison des associations, pôle périscolaire, et de mettre en valeur un réseau de liaisons douces de part et d'autre de l'axe départemental.

LIAISONS DOUCES ET CADRE DE VIE

Du côté ouest, les cheminements piétons entre la rue J-M Le Foll et le groupe scolaire par l'impasse Yves Derriennic et la venelle de l'école maternelle devraient être rendus plus attractifs et mieux signalés.

Si la pelouse du Pôle Saint-Louis, actuellement occupée par le centre de loisirs, était ouverte au public, il serait possible d'ouvrir par là un nouveau cheminement piéton entre la rue J-M Le Foll et les écoles, pour lequel un emplacement réservé est inscrit au Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Du côté est, il est envisagé de créer un nouveau cheminement entre la Mairie et le Roscoq. Enfin, depuis la Poste, un passage piéton sera aménagé vers la résidence seniors et le pôle médical. Il rejoindra une voie douce à travers la ZAC dont l'étude vient d'être lancée.



L'impasse Derriennic et le passage de la maternelle



Schéma des liaisons douces structurantes à préserver, à aménager ou à créer.

Pour valoriser le cadre de vie du centre-bourg, il est proposé d'agir sur le bâti, par la mise en valeur des façades et l'harmonisation des enseignes commerciales, et sur le non-bâti, par des aménagements et l'ouverture d'une perspective visuelle et d'accès piétons vers une zone verte.



En vert le site potentiel pour une coulée verte qui pourrait être reliée à la rue Angela Duval et à la Place des Anciens combattants, sous réserve d'accord avec les propriétaires concernés.

CIRCULATION ET STATIONNEMENT AUTOMOBILES

L'un des points soulevés lors du premier Atelier participatif était la place de la voiture par rapport aux piétons et cycles. Plusieurs zones de parkings existent à proximité du cœur de bourg et méritent d'être mieux signalisées et aménagées.

La maîtrise de la circulation est une question délicate. Le long de la RD 11 il est proposé de matérialiser, par des aménagements de la voirie, une progression vers une ambiance de plus en plus urbaine associée à une limitation graduelle de la vitesse, au fur et à mesure que l'on se rapproche du cœur de bourg.

UN PÔLE D'ANIMATION AUTOUR DE LA MAIRIE

L'église Saint-Pierre-et-Saint-Paul, dans son enclos, est un élément-clé du patrimoine architectural de la commune et un marqueur de son identité.

C'est face à la « place du village » entre église et Mairie que se trouvent les commerces, même si certains sont aujourd'hui vacants.

Pour mieux y attirer l'activité commerciale et animer ce pôle de centralité, l'idée est d'abord de créer un espace piétonnier convivial sur une partie de la place aujourd'hui réservée au stationnement.

Il est aussi envisagé de construire une Maison des associations, dans la propriété communale qui borde la salle Marie Curie.

Cette proposition s'écarte de l'idée initiale qui était de loger la Maison des associations dans l'ancienne école Saint-Louis, mais un tel changement d'orientation est justifié si c'est pour faire mieux.

En effet, à la lumière de l'étude en cours, créer une Maison des associations dans un nouveau bâtiment emblématique près de la place de la Mairie offrirait l'avantage de susciter l'animation au cœur du bourg et donnerait une plus grande visibilité à la vie associative.

UNE NOUVELLE VIE POUR SAINT-LOUIS

La réhabilitation de l'ancienne école Saint-Louis nous tient à cœur. Ce bâtiment chargé de souvenirs pour plusieurs générations de Ploubezriens possède un fort potentiel, mais il est très dégradé. L'idée initiale d'y installer la Maison des associations s'avère présenter plusieurs inconvénients : d'abord la situation n'est pas tout à fait centrale, ensuite le coût de réhabilitation serait très élevé pour satisfaire aux normes d'un Etablissement Recevant du Public (ERP), enfin, aux dires des architectes, ce bâtiment se prêterait beaucoup mieux à la réalisation de logements, en tirant parti des différentes expositions et des divers accès indépendants possibles.

La création de logements s'intégrerait bien dans cette zone résidentielle, à peu de distance des commerces et des écoles.



Ancienne école Saint-Louis

La commune restant propriétaire des lieux, il est envisagé d'y aménager huit logements locatifs à loyer modéré, ce qui permettrait d'attirer des habitants dans le bourg et de percevoir des loyers, tout en contribuant à atténuer notre déficit en logements sociaux.

Des critères d'attribution permettraient de privilégier une occupation intergénérationnelle en réservant par exemple en priorité le rez-de-chaussée à des personnes âgées et l'étage aux familles.

Une variante de ce scénario serait d'aménager, par exemple, à la place de l'un des logements un espace collectif de télé-travail (co-working).

UN NOUVEAU PÔLE PÉRISCOLAIRE

Nous nous sommes engagés à réorganiser le pôle périscolaire. En effet, la garderie et le centre de loisirs, aujourd'hui partagés entre des Algecos en mauvais état et une partie du bâtiment Saint-Louis, méritent des locaux plus fonctionnels et en bon état. Il est prévu de construire un nouveau bâtiment digne de l'importance que nous attachons à la jeunesse et qui permette au personnel encadrant nos jeunes de travailler dans les meilleures conditions.

Deux sites de surface équivalente ont été identifiés avec les services techniques et le personnel concerné : soit la pelouse du pôle Saint-Louis dont une partie serait utilisée pour le bâtiment, ses accès et son parking, soit le site des courts de tennis, dont une partie serait construite et le reste aménagé en aire de jeux paysagère, sachant que de nouveaux courts de tennis sont prévus au pôle sportif.

Implanter le pôle périscolaire sur le site des tennis bousculerait certaines habitudes liées aux souvenirs de l'école Saint-Louis d'antan, mais, avec du recul, ce nouveau site offre des avantages objectifs : meilleure accessibilité à pied comme en voiture, parkings existants sans consommer de nouvelles surfaces, absence de nuisance pour le voisinage, proximité de la bibliothèque et des terrains de sports. Des avantages majeurs dans une vision à long terme de notre commune, pour les générations futures !



Le site des tennis, face à la longère du CAREC

Choisir le site des tennis offre également un grand avantage pratique : cela permet de mener le chantier de construction du nouveau bâtiment puis la réhabilitation de Saint-Louis sans qu'à aucun moment ni la garderie ni le centre de loisirs ne soient exposés aux nuisances de chantier ou privés de leur espace de jeux.

Localiser le pôle périscolaire près du CAREC est l'option qui s'inscrit le mieux dans la perspective de la dynamisation du centre-bourg, car elle donne plus de corps à cette zone d'équipements culturels, étoffant la dimension transversale du bourg par rapport à l'axe de la RD 11. Cette option aurait aussi l'avantage de libérer la pelouse de Saint-Louis qui pourrait être aménagée en square, avec une aire d'activités intergénérationnelles par exemple, et d'ouvrir un cheminement piéton vers les écoles. Ainsi les habitants pourraient s'approprier cet espace jusque-là fermé au public.

LOGEMENT SOCIAUX EN CENTRE-BOURG

Il est impératif de favoriser le logement au cœur du bourg et à proximité, pour y susciter de l'animation et faire vivre les commerces.

La « reconquête du parc ancien » par la réhabilitation de l'immobilier vacant en centre-bourg est d'ailleurs une priorité du Plan Local de l'Habitat (PLH).

La création de logements locatifs sociaux s'inscrit dans les objectifs de solidarité et de mixité sociale sur lesquels s'est engagée l'équipe municipale, une orientation dont la crise actuelle souligne toute l'importance. La Loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU), applicable aux communes de plus de 3500 habitants comme Ploubezre, exige d'ailleurs de rattraper le déficit de logements sociaux, faute de quoi la commune s'exposerait à de lourdes sanctions financières et administratives. La Commission urbanisme a approuvé à cet égard plusieurs actions en parallèle : continuer à promouvoir la mixité sociale dans les opérations nouvelles de la ZAC (lots libres, logements sociaux, et accession à la propriété) ; réhabiliter le bâti ancien en centre-bourg ; encourager les propriétaires privés à conventionner des logements locatifs.

Deux biens communaux peuvent être mis à profit dans le bourg : Saint-Louis, comme indiqué plus haut, et le bâtiment actuel des services techniques si ceux-ci sont relocalisés en périphérie du bourg.

ÉTUDES D'OPPORTUNITÉ ET DE FAISABILITÉ DU PROJET DE DÉVIATION DE LA RD 11

Le Département a retenu un groupement d'ingénierie en charge d'étudier le projet consistant à relier la RD 767 à la RD 11 et à contourner le bourg de Ploubezre.

Les études préliminaires, permettant de s'assurer de l'opportunité et de la faisabilité du projet, ont démarré début 2021 pour une durée d'environ deux ans. Elles s'appuient notamment sur un état initial : investigations de terrain sur les milieux naturels, la faune et la flore, étude de l'activité agricole, analyse des déplacements, étude de bruit, ... permettant de définir des fuseaux de passage et des variantes de tracé tenant compte des enjeux et des contraintes du site. Une réunion publique d'information et d'échanges sera organisée à l'issue de cette phase de diagnostic.

LES ATELIERS PARTICIPATIFS

Trois Ateliers participatifs étaient prévus pour associer largement les habitants à l'étude en cours. Le premier atelier s'est tenu le 24 septembre mais les restrictions sanitaires ont rendu impossibles les réunions suivantes. Nous avons donc décidé d'organiser une concertation par visio-conférence pour recueillir l'avis des habitants intéressés. Pour cette consultation, nous en appellerons aux suggestions des habitants, en particulier sur les thèmes liés au cadre de vie : l'aménagement de la Place des Anciens combattants et l'aménagement d'une coulée verte.

Cette consultation aura lieu le matin du samedi 17 avril. Pour faciliter la participation des habitants peu familiarisés avec les outils informatiques, il sera possible de se réunir physiquement en petits groupes, autour d'un animateur, moyennant inscription. Les modalités de cette « visio-conférence par équipes » seront précisées sur le site web de la Mairie ploubezre.fr et annoncées par voie d'affiche. En parallèle, une boîte à idées sera mise en place en Mairie pour recueillir toutes les suggestions.

POUR CONCLURE

Ainsi, les projets avancent malgré la COVID.

Petit à petit se dessinent les options qui pourront donner à la commune un nouveau visage, plus convivial et plus attractif.

Les avantages et inconvénients respectifs de ces options sont à évaluer plus en détail pour éclairer les décisions à prendre.

Nous nous y attachons, conformément aux responsabilités qui nous ont été confiées tout en veillant au meilleur usage des fonds publics.

Les Inscriptions sont ouvertes aux écoles de Ploubezre // // // //

A la rentrée de septembre 2020, nos 2 écoles ont accueilli 101 enfants en maternelle (soit 5 classes) et 160 enfants en élémentaire (soit 7 classes) au rythme d'une semaine de 4 jours.

Le mercredi toute la journée, les enfants sont accueillis au centre de loisirs, pour ceux qui le souhaitent, par l'équipe des animateurs du service périscolaire de la commune.

La particularité de cette année scolaire fut le lancement d'une filière bilingue breton-français.

Il s'agit pour l'instant d'une classe maternelle multi-niveaux, de la Toute Petite Section à la Grande Section, qui compte 13 élèves.

L'enseignement y est dispensé par Madame Evelyne Hoffmann, enseignante bilingue, secondée par Ghislaine Héлары, Agent Territorial Spécialisé en Ecole Maternelle et également bilingue.

La pédagogie pratiquée apporte une richesse multiculturelle reconnue : les programmes sont strictement les mêmes que dans les autres classes, avec la règle de la parité horaire, soit la moitié du temps scolaire en breton et l'autre moitié en français.

Les élèves de cette classe prennent part à la vie scolaire avec les élèves des classes monolingues. (Cour de récréation, restaurant scolaire, sorties en extérieur...)

Si les mesures sanitaires le permettent, une porte ouverte sera organisée au début du 3ème trimestre à l'école maternelle.

Archives 2019 : rencontre sportive en élémentaire >



L'équipe pédagogique de l'école maternelle

D'ores et déjà, vous pouvez prendre contact pour les inscriptions de votre enfant (monolingue ou bilingue) auprès des directeurs des 2 écoles, à savoir :

• Madame Le Levier, Directrice de l'élémentaire :

Tél : 02 96 47 13 02

=> ecole.0221643s@ac-rennes.fr

• Monsieur Tilly, Directeur de l'école maternelle

Ecole maternelle : Tél : 02 96 47 13 01

=> ecole.0221632e@ac-rennes.fr

Les services de la mairie sont également joignables au 02 96 47 15 51 - mairie@ploubezre.fr



Mère Noël // // // //

Deux généreuses « Mère Noël » Marina et Angélique sont venues apporter pour Noël des cadeaux à Ploubezre à quatorze enfants de deux à huit ans, dont la situation est fragile du fait de l'environnement familial précaire en raison du handicap, du chômage, de la maladie.

Cette jeune et nouvelle association créée par Marina et Angélique met en lien de jeunes enfants et des parrains qui manifestent leur générosité, de façon anonyme, en offrant un jouet neuf pour Noël tout en tenant compte des goûts de chaque enfant. Solidarité collective et partage sont à l'initiative de cette démarche et devant le succès de cette année, nos Mère Noël nous ont promis de revenir l'an prochain



Les amis de Kerfons // // // //

Les amis de Kerfons ont appris avec une grande tristesse la disparition de leur dévouée secrétaire Geneviève Busch -Paris le jour de Noël.

Geneviève était passionnée de patrimoine (Alain son époux et Geneviève ont mené à bien avec le sens de l'authenticité et de la perfection la longue réhabilitation du manoir de Kerhervé). Elle était aussi investie aux rencontres internationales de musique ancienne à Lanvellec, à Voce Humana....

D'emblée, elle a accepté d'adhérer et de participer activement à l'association des amis de Kerfons à sa création en 2015 : elle suivait toujours avec enthousiasme les travaux engagés pour la rénovation de la chapelle. Inventive, lorsque nous mettions sur pied de nouvelles animations, elle répondait toujours présente pour l'organisation des concerts, des journées du patrimoine....

Geneviève manque déjà au monde associatif culturel du Trégor : au revoir Geneviève et merci pour ton dynamisme et pour tout le travail accompli.



Restauration de la Chapelle de Kerfons //////////////

sous le contrôle des Monuments Historiques



«Comme promis, voici quelques nouvelles. Une fois les ardoises retirées, les artisans ont découvert une charpente en chêne absolument magnifique. Après restauration, de nouvelles ardoises ont été posées. Quelques pierres de ma façade ont été changées ou restaurées. Tous les joints ont été refait à la chaux. Je me sens revivre et bientôt je serai la plus belle.»

Kerfons

Réfection du mur de l'enclos de l'église //////////////

Travaux réalisés par l'entreprise Clec'h pour un montant de 21 354 € TTC avec une subvention de 50% de la DRAC et 10% du Département.



Urbanisme //////////////

ÉVOLUTION DES DEMANDES D'URBANISME

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Permis de construire	49	54	41	37	35	39	43	42	29	17	23
Déclaration préalable	65	54	59	64	69	64	66	57	51	50	59
Certificat d'urbanisme	77	88	80	93	78	96	119	128	114	142	116
DIA	37	37	38	32	35	55	56	62	42	51	55
TOTAL	228	233	218	226	217	254	284	289	236	260	253

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MAISON INDIVIDUELLES CES 10 DERNIERES ANNÉES

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
	26	17	20	15	17	20	28	17	8	31	7

Comité participatif //////////////

Compte-tenu de la prolongation des restrictions sur l'accueil du public, les ateliers prévus avec les habitants ne peuvent pas être organisés. Nous vous proposons de démarrer le comité participatif sous une autre forme :

- > **Etape 1** : Mise en place d'une boîte à idées (à la mairie ou par mail) pour recueillir vos idées
- > **Etape 2** : Sélection des projets
- > **Etape 3** : Création des groupes de travail (5 habitants max + 1 élu) par projet et lancement des projets

Le lancement du comité participatif sera annoncé sur le site internet de la mairie prochainement.

Accès à la déchèterie //////////////

Les usagers transportant des choses à apporter à la déchèterie, sont responsables de leur chargement selon l'article R312-19 du Code de la route qui impose de prendre toutes les précautions qui vont permettre au chargement d'un véhicule de ne pas causer de dommage ou de danger.

En outre, il impose au conducteur d'arrimer son chargement, si ce dernier déborde ou est susceptible de déborder du contour extérieur du véhicule, du fait des oscillations du transport.

Ainsi, une des précautions à prendre lors d'un transport par route de gravats ou autres matériaux en vrac (végétaux par exemple), doit donc être le bâchage de la benne du camion ou de la remorque.

Future Colocation pour personnes âgées //////////////



Située sur l'ilot A
près du pôle médical

La commune étant à la recherche de solutions nouvelles pour accompagner les personnes âgées en perte d'autonomie, elle s'est adressée à la société « Ages & vie », pour la construction d'une résidence pour personnes âgées sur un terrain communal, proche du cabinet médical, situé dans la ZAC.

Ce projet de colocation porté par la société « Ages et Vie » comprendra 2 immeubles d'habitation. Chaque immeuble sera composé :

- Au rez de chaussée, de 8 logements individuels, pour personnes âgées issues de la commune ou du secteur, et d'une pièce de vie avec cuisine où les résidents pourront participer à la préparation des repas.
- A l'étage, un logement pour les auxiliaires de vie et leur famille, de type T4.

Cette formule répond aux attentes de la population, en permettant à nos aînés de rester sur la commune dans un cadre de vie normal et ouvert à la société, il permet également de revitaliser le bourg, de stimuler le commerce local et de créer des emplois de qualité.

Ce projet a été présenté et adopté au Conseil Municipal du 24 juin 2020, après avis des autorités compétentes (Conseil Départemental, Etat). Les travaux ont débuté et devraient être achevés début 2022.

Future résidence « Boréal » //////////////



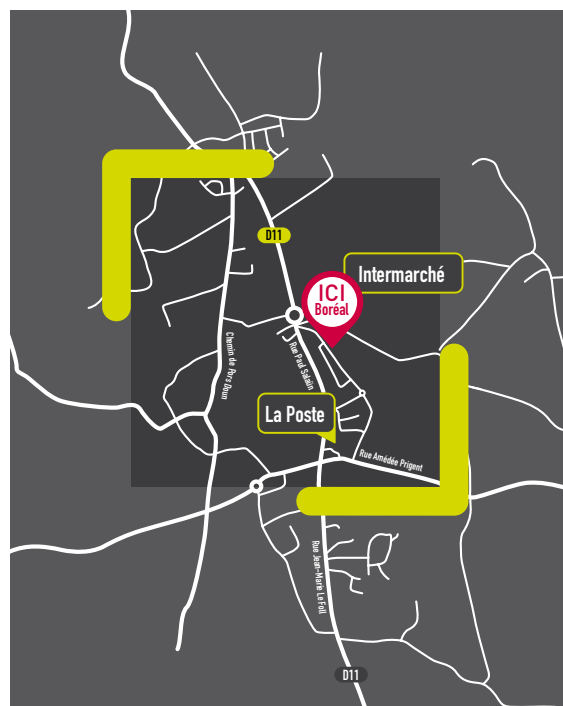
23 MAISONS T3 ET T4

À deux pas du centre bourg et dans un environnement très agréable, la résidence Boréal vous séduira par la qualité de son exposition et de son architecture.

Pour votre confort, ce programme vous propose des prestations clés en main : terrain clos et engazonné, finitions intérieures (peintures, salle de bains, carrelage, faïence, sol PVC dans les chambres) et assurance dommage ouvrage.

Le Prêt Social Location Accession (PSLA) est un prêt conventionné que notre coopérative est habilitée à distribuer. De plus, ce prêt social s'adresse à des ménages sous plafonds de ressources qui achètent leur logement neuf situé dans une opération agréée par l'État.

Le PSLA permet de bénéficier de nombreux avantages : Un taux de TVA réduit à 5,5 % ; Une minoration du prix de vente d'au moins 1 % par année de location ; L'exonération de taxe foncière pendant 15 ans ; L'absence des appels de fonds au fur et à mesure de l'avancement des travaux ; Le bénéfice d'un dispositif de sécurisation de l'accèsion (garanties revente, rachat et relogement) ; Des frais de notaires réduits ; Possibilités de cumuler avec d'autres aides (PTZ+, 1% logement...)



Masques catégorie 1 réservés aux personnes vulnérables //

Des masques chirurgicaux jetables, provenant d'une dotation de l'État, sont à disposition à l'accueil de la Mairie. Ils sont destinés aux personnes vulnérables de la commune sous présentation d'une pièce d'identité.



Cimetière //

Un certain nombre de concessions sont échues depuis plus de 2 ans. La liste des concessions concernées est tenue à l'entrée du cimetière et à la mairie.

Les héritiers des concessionnaires ou les personnes chargées de l'entretien sont invités à se présenter en mairie avant le 30 avril 2021.

Passé cette date, ces concessions seront reprises par la commune.

Elagage Fibre //

La campagne d'élagage pour préparer le déploiement de la fibre optique se poursuit. Merci de terminer rapidement les élagages si vous vous êtes engagés à le faire.

Nous rappelons que la commune ne prend pas en charge l'élagage des haies paysagères. En cas de doute, vous pouvez vous adresser à la mairie par mail ou par téléphone.

Mademoiselle Pin UP

(Institut de beauté, ongleserie)

Ce nom d'entreprise n'a pas été choisi par hasard, les Pin Up s'assument comme elles sont, sans complexe.

«Je veux que mes clientes ou clients se sentent à l'aise. Ici il n'y a ni regard, ni jugement.»

A Ploubezre dans une pièce cocooning, je vous reçois du lundi au samedi sur rendez-vous au 06 19 93 13 82.

Horaires adaptables à votre métier
(nourrices agréées, infirmières, commerçants ...)

Je vous propose de l'onglerie, manucure, SPA à la paraffine, capsules, gel ... Soin visage (Produits Breton) Soin corps, épilation.

Les soins sont ouverts aux hommes.

Bons cadeaux possibles.

Tarifs disponibles par téléphone.

Pour les moins de 20 ans, 3 zones d'épilation pour 20 euros.

Venez vite faire ma connaissance. Le sourire et la chaleur humaine sont de mise chez Mademoiselle Pin UP.

Katy





Mairie de PLOUBEZRE
Place des Anciens Combattants
22300 Ploubezre

HORAIRES D'OUVERTURE :
lundi de 9h à 12h ;
du mardi au vendredi de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h ;
le samedi de 9h à 12h

Téléphone : 02 96 47 15 51
Mail : mairie@ploubezre.fr



Numéros d'urgences

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

SAMU : 15

SAMU Social (sans abri) : 115

Enfants Disparus : 116000

Appel d'urgence Européen : 112